



13/09/2017

Conseil communal du 18 septembre 2017

**Interpellation de MM. Fatmir LIMANI - Khalil AOUASTI (PS) « Sécurité routière
rond-point avenue de Jette »**

INTERPELLATION :

Monsieur le Bourgmestre,

Monsieur l'Echevin,

Je vous interpelle suite aux inquiétudes exprimées par certains usagers de l'avenue de Jette concernant le rond-point situé sur l'avenue de Jette au bas de l'avenue des Gloires nationales.

Deux problèmes principaux se posent.

D'une part, le stationnement autorisé des deux côtés de la voirie ne permet pas aux conducteurs de disposer d'une visibilité optimale que ce soit au niveau du rond-point installé avenue de Jette (au bas de l'avenue des gloires nationales) ou dans le tronçon situé en face de la rue de Neck et qui permet d'emprunter l'avenue de Jette en direction de la Place Simonis.

D'autre part, il apparaît que la signalisation – Marquage au sol et panneaux – est défectueuse au niveau du rond-point susvisé.

Ces deux problèmes procèdent de l'aménagement des lieux et doivent être solutionnés afin de permettre une sécurité routière optimale.

Pourriez-vous intervenir afin de veiller à dénouer ces deux problèmes de circulation ? Si oui, par quel moyen ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Fatmir LIMANI – Khalil AOUASTI